

Modalités d'obtention de visa

Le visa pour la Géorgie est délivré au consulat ou à la représentation diplomatique de la Géorgie dans le pays du demandeur de visa.

Si dans votre pays il n'y a ni consulat ni représentation diplomatique de la Géorgie, vous pouvez vous adresser à ces types d'institution dans un pays voisin.

Si vous vous trouvez dans un autre pays que le vôtre et si dans ce pays il y a le consulat ou la représentation de la Géorgie, vous pouvez vous y adresser pour obtenir le visa.

On vous délivre un visa de courte durée, de catégorie C dans le délai de 10 jours, dans le cas exceptionnel, cela peut prendre un mois.

Pour toutes informations, vous visitez le site :

Obtention de visas : site : www.geoconsul.gov.ge

On peut recevoir le visa en remplissant le formulaire électronique : www.evisa.gov.ge

Liste des pays dont les ressortissants peuvent entrer en Géorgie sans visa :

Afrique du Sud

Arabie Saoudite

Argentine

Arménie

Belgique

Brésil

Canada

Cathare

Chypre

Espagne

France

Grèce

Italie

Kuweit

Liban

Luxembourg

Pologne

Portugal

RFA

Roumanie

Russie

USA